



DOSSIER DE PRESSE

New DEAL Biotech : 3 lauréats retenus pour développer leur startup Biotech en Auvergne, avec logement, salaire et labo offerts

L'appel à projets européen lancé par le **Biopôle Clermont-Limagne** et l'**Agence des Territoires d'Auvergne**, en partenariat avec le Conseil Régional et l'incubateur Busi, a été clôturé le 22 septembre.

A l'issue de ce concours européen visant à attirer les bioentrepreneurs de demain, 2 projets de startups œuvrant dans les Sciences du Vivant ont été retenus pour intégrer un programme unique, au cœur de l'Auvergne : chaque projet se voit offrir durant une année complète un hébergement en laboratoire, un salaire, la prise en charge du loyer des porteurs du projet et un accompagnement sur mesure au sein du Biopole Clermont-Limagne.

Attirées par la qualité des infrastructures du Biopôle Clermont-Limagne, ces 2 futures startups disposeront de tous les moyens nécessaires à leur développement, et renforceront l'excellence déjà reconnue de la région en matière de Biotechnologies.

Biopôle Clermont-Limagne

Anne Leprand-Bigay – Tél : 04 73 64 43 30 - anne.leprand-bigay@biopole-clermont.com

Hervé PrevotEAU – Tél : 04 73 64 43 43 – hervé.prevotEAU@biopole-clermont.com

Agence des Territoires d'Auvergne

Gérard Lombardi – Tél : 06 84 20 82 79 – g.lombardi@ardt-auvergne.fr

SOMMAIRE

Communiqué de presse	P.3
Le New DEAL Biotech 2015-2016		
Présentation des lauréats	P.4
Des « coachs Biotechs » pour accompagner les lauréats	P.6
Le Biopôle Clermont-Limagne		
3 sites de pointe pour les activités de bio-industries	P.7
Le nouveau site de Riom : l'innovation santé en ligne de mire	P.8
Les biotechnologies en Auvergne : une filière d'excellence		
Un environnement propice pour entreprendre	P.10
Trois domaines d'excellence	P.11
L'Auvergne, terre d'accueil des actifs et entrepreneurs		
New DEAL Biotech, révélateur de talents	P.13
Des dispositifs pionniers pour les nouveaux arrivants	P.14
Un territoire où il faut bon vivre	P.15



Communiqué de presse

Les bio-entrepreneurs de demain révélés par l’Auvergne !

2 projets innovants sélectionnés pour bénéficier du [New DEAL Biotech](#) en Auvergne

Entre synthèse de molécules optimisées et utilisation de la biologie synthétique : les porteurs de projets en Sciences du Vivant rassemblent leur talent au sein du [Biopôle Clermont-Limagne](#)

Clermont-Ferrand, le 23 octobre 2015 – L’Auvergne vient de dévoiler les projets sélectionnés dans le cadre du 1^{er} concours startups dédié aux biotechnologies : le **New DEAL Biotech**. En intégrant le programme, les porteurs de projets ont fait le choix de venir s’installer en Auvergne, sur le site du **Biopôle Clermont-Limagne** spécialisé dans les Sciences du Vivants. Ils pourront bénéficier pendant 1 an d’un salaire, d’un logement et d’un laboratoire. Pour mener à bien leur projet, ils pourront compter sur un écosystème unique en France d’entreprises biotechnologiques propre au pays des volcans. Ils seront également accompagnés par trois « coachs biotech », des entrepreneurs ayant déjà développé avec succès leurs startups dans la région. Futurs inventeurs de traitements contre le cancer ou pionniers du biomimétisme. Voici les portraits de ces talents des biotechnologies « made in Auvergne » à suivre de près.

Des startupers de talents sélectionnés pour venir s’installer en Auvergne

Lancée en avril par la région Auvergne, la première édition du concours **New DEAL Biotech** a permis de faire émerger des profils particulièrement prometteurs de créateurs d’entreprise dans le domaine des biotechnologies.

Pour aider les lauréats dans le démarrage de leur société, la région met à leur disposition pendant un an un laboratoire, un salaire mensuel de 1 100 euros, le remboursement de leur loyer jusqu’à 500 euros par mois et un accompagnement sur-mesure par **l’incubateur Busi**.

« Nous avons sélectionné ces projets sur des critères d’innovation, de vision mais aussi d’ambition des entrepreneurs. La confiance que nous accordons à ces jeunes pousses est à l’image de leurs projets : solides et durables. Grâce à l’accompagnement du programme, nous mettrons tout en œuvre pour faciliter leur réussite » explique René Souchon, Président de la [région Auvergne](#).



Le biopôle Clermont Limagne

© JM Gueugnot / Studio144

« Nous avons pris soin d'intégrer des projets innovants qui sauront nourrir et se nourrir des nombreuses compétences déjà existantes dans la région. Si chacun des entrepreneurs pourra bénéficier sereinement des infrastructures de qualité du Biopôle Clermont Limagne, un échange se fera également au niveau de leur dynamisme, de leurs idées, de leurs envies » poursuit Jacques MIZOULE, Président du SMO **Biopôle Clermont-Limagne**

Les projets lauréats du New DEAL Biotech 2015

SYNTHESE DE MOLÉCULES

Jean-Jacques YOUTE, méthodologies de synthèse moléculaire pour améliorer le profil pharmacologique des médicaments.

Jean-Jacques Youte est spécialiste des techniques de synthèse de molécules appliquées à la chimie médicinale. En venant s'installer en Auvergne, il entend développer de nouvelles solutions pour s'adapter aux besoins toujours renouvelés de l'industrie pharmaceutique : « *Nous disposons d'un savoir-faire et d'une longue expérience dans la conception de molécules biologiquement actives où l'introduction de structures contraintes peut améliorer le profil pharmacologique des médicaments. Ces atouts nous permettront de trouver des solutions modernes pour l'industrie pharmaceutique, qui est sans cesse à la recherche d'innovation moléculaire ou technologique, et secondairement aux industries agroalimentaires et cosmétiques* ».

TESTS IN VITRO

Kevin CARVALHO et François QUEMENEUR, techniques de tests in vitro des molécules thérapeutiques

Les dérèglements de la vie cellulaire, comme ceux qui affectent la division, le mouvement ou le métabolisme, sont responsables de pathologies telles que le cancer (métastase), la maladie d'Alzheimer ou certaines maladies neuromusculaires.

En venant développer sa société au pays des volcans, Kevin Carvalho et François Quemeneur souhaitent cibler leurs études sur le cytosquelette en le reproduisant artificiellement : « *Nous proposons de cibler et de tester In vitro des molécules thérapeutiques, des candidats médicaments ou des nouvelles drogues, via l'utilisation d'un cytosquelette d'actine reconstitué intégré à une puce microfluidique, ce qui constituera une sorte de «laboratoire miniaturisé». Cela permettra d'identifier des candidats ayant un potentiel curatif. Le recours à des méthodes hybrides, mêlant biologie, physique, matière vivante et non vivante est la prochaine étape sur la route de la mise au point de traitements moins coûteux à développer tout en étant plus efficaces et plus ciblés.* ».

Pour toute demande de dossier de presse ou de visuels [cliquer ici](#).

A PROPOS DE L'AGENCE DES TERRITOIRES d'Auvergne (ARDTA)

L'Agence des Territoires d'Auvergne est une structure régionale chargée de l'accueil des porteurs de projets et des salariés qui souhaitent s'installer dans la région. Pour mener à bien sa mission, elle a développé depuis 2006 tout un panel d'outils et de dispositifs destinés à accompagner les nouveaux arrivants de manière personnalisée. L'Auvergne est la seule région française à s'être dotée d'une telle structure dédiée à l'accueil des nouvelles populations, à la fois guichet unique pour les démarches et lieu de rencontre avec des conseillers à l'écoute des candidats à l'installation.

<http://auvergnelife.tv/>



A PROPOS DU BIOPÔLE CLERMONT-LIMAGNE

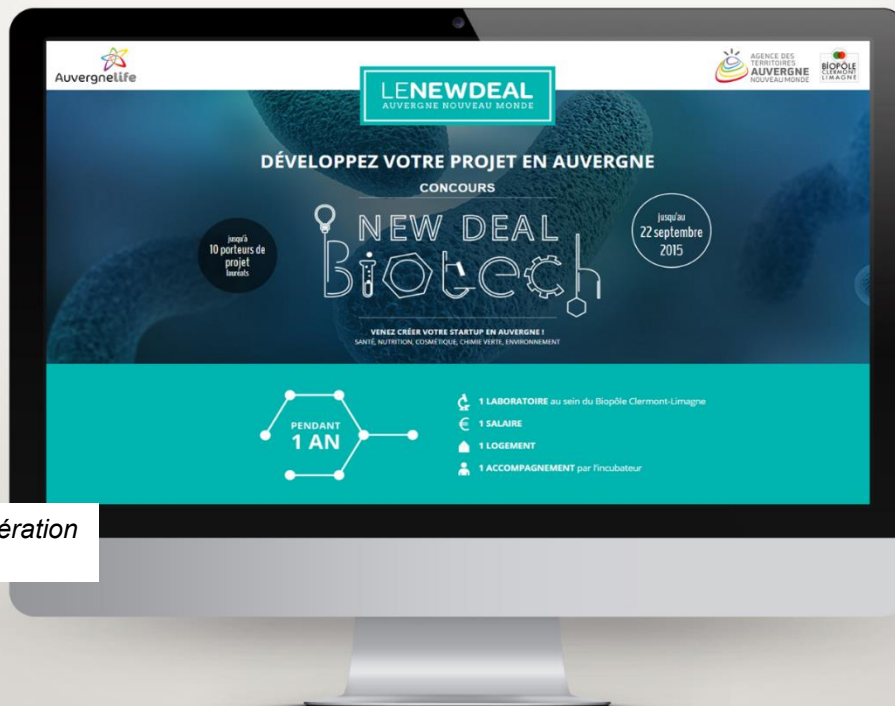
Entièrement dédiée à l'accueil et l'accompagnement des entreprises dans le domaine des Sciences du Vivant, le Biopôle Clermont-Limagne est une technopole qui s'étend sur trois sites respectivement situés à Riom, Saint-Beauzire et Clermont-Ferrand. Depuis 2013, le Biopôle Clermont-Limagne est géré par le SMO Biopôle Clermont-Limagne, Syndicat Mixte Ouvert réunissant Clermont-Communauté, Riom Communauté, la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat et la CCI du Puy-de-Dôme. www.biopole-clermont.com



CONTACTS PRESSE – BIOPÔLE CLERMONT-LIMAGNE

Anne LEPRAND-BIGAY – Tél : 04 73 64 43 30 – anne.leprand-bigay@biopole-clermont.com

Hervé PREVOTEAU – Tél : 04 73 64 43 43 – herve.prevoteau@biopole-clermont.com



Site Internet dédié à l'opération

LE NEW DEAL BIOTECH 2015/2016

DES « COACHS BIOTECHS » POUR ACCOMPAGNER LES STARTUPS

Pour accompagner les bio-entrepreneurs sur l'ensemble des facteurs de réussite de leur future société, l'Auvergne a mis en place un réseau de « coachs biotechs ».

Trois coachs ont été sélectionnés pour représenter chacun un domaine spécifique :

- **François Boutignon d'Aptys Pharmaceuticals** (formulation galénique et méthodes d'analyse),
- **Jean-Yves Berthon de Greentech** (biotechnologies végétales/extraction de principes actifs appliqués à la cosmétique ou à la pharmacie),
- **Julien Troquet de Biobasic Environnement** (diagnostic et réhabilitation des sols pollués par voie biologique).

« *Implantées pour certaines depuis plus de 20 ans dans la région, ces sociétés participent au rayonnement de l'excellence des filières pharmaceutiques et agro-alimentaires françaises. On ne pouvait rêver mieux pour guider les futurs arrivants au Biopôle Clermont-Limagne.* » précise **Jacques Mizoule, président du Biopôle Clermont-Limagne.**

3 questions à Julien Troquet, Directeur de Biobasic Environnement

Comment s'est déroulée votre installation en Auvergne ?

J'ai créé mon entreprise de dépollution biologique à partir du laboratoire universitaire où j'avais commencé à développer mon projet de fin d'étude. J'ai alors cherché un lieu capable de convenir à l'ensemble des besoins liés aux différentes missions de ma future société. Il fallait des bureaux pour l'activité de conseil et de bureau d'étude, un laboratoire bien équipé pour conduire les essais R&D et enfin des halls techniques suffisamment grands pour réaliser des tests à plus grande échelle. Le Biopôle Clermont-Limagne était le seul à remplir ces conditions et présentait l'avantage de me permettre de rester dans une région que j'apprécie.

Quels sont les atouts de la région pour une entreprise de biotechnologies ?

En étant au sein du Biopôle Clermont-Limagne, j'entretiens des relations étroites tant avec les laboratoires privés, qui me permettent de perfectionner ma section R&D et le développement business, qu'avec mes partenaires académiques. Je suis également très soutenu par la région, sous forme d'aides et de co-financement par exemple.

La position géographique très « centrale » du pôle me permet de naviguer facilement entre les différents sites industriels de mes clients partout en France.

Enfin je note la montée en puissance du Biopôle depuis mon arrivée à ses débuts. Il est aujourd'hui composé d'entreprises de renom et de talents qui contribuent à la réussite de ma société.

Selon vous, quels challenges vont devoir affronter les futurs bio-entrepreneurs ?

Ceux d'un créateur d'entreprise, alliés aux contraires du vivant : il faut apprendre à tout traiter en parallèle : démarchage client, développement produit, RH... Tout cela se fait plus facilement au sein d'un réseau bien intégré comme celui où je suis que tout seul dans son coin !

Avant de se lancer, il faut bien réfléchir à tous les besoins de la future société et ne pas s'arrêter seulement au prototype et à l'équipement technique même si c'est une composante importante. Avec les bons outils à disposition, on gagne un temps précieux.

Un conseil pour eux avant de se lancer en Auvergne ?

Suivre son instinct et bien qualifier son projet vis-à-vis du marché.

PRÉSENTATION DU BIOPÔLE CLERMONT-LIMAGNE

3 SITES DE POINTE POUR LES ACTIVITÉS DE BIO-INDUSTRIES

Le Biopôle Clermont-Limagne est une technopole dédiée à l'accueil et l'accompagnement des entreprises dans le domaine des Sciences du Vivant. Elle s'étend sur trois sites respectivement situés à Clermont-Ferrand, Saint-Beauzire et Riom, et représente 20 000 m² de laboratoires équipés pour les activités de bio-industrie. Plus de 40 entreprises développent actuellement leurs activités sur la technopole.



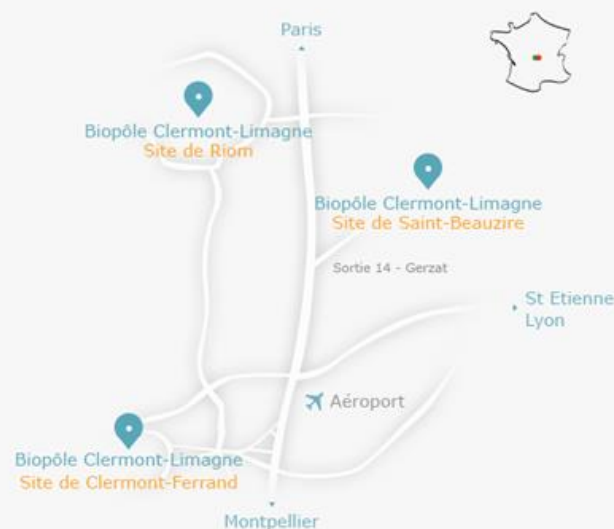
Hervé PrévotEAU, directeur du Biopôle Clermont-Limagne :

« *Le Biopôle Clermont-Limagne propose une gamme complète de services aux bio-entrepreneurs : hébergement qualifié, mais aussi accompagnement des projets, communication, animation, accès aux réseaux de partenaires, services aux entreprises et à leurs salariés... Notre objectif est de les accueillir dans les meilleures conditions pour leur permettre d'innover et de se développer.* »

Depuis 2013, le Biopôle Clermont-Limagne est géré par le SMO Biopôle Clermont-Limagne, Syndicat Mixte Ouvert réunissant Clermont-Communauté, Riom Communauté, la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat et la CCI du Puy-de-Dôme.

Quelques « pépites », grands groupes et institutions sur (ou autour) du Biopôle :

- **Biotechnologies végétales** : INRA, Limagrain, Greentech...
- **Nutrition** : Centre de Recherche en Nutrition Humaine, CHU, Centre Biomédical de Recherche et de Valorisation, INRA...
- **Cancérologie** : INSERM, Centre Jean Perrin, CHU...
- **Génie Biomédical** : Laboratoires THEA, CHU, CNRS...
- **Génétique et Biologie Moléculaire** : INSERM, Université d'Auvergne...
- **Biotechnologies pharmaceutiques** : Aptys Pharmaceuticals, Hybrigenics division Helixio, ANS Biotech, Cyclopharma...
- **Pharmacie** : Merck-Sharp & Dhome, Sanofi Aventis, Théa...
- **Chimie verte** : Limagrain, METabolic EXplorer, Université Blaise Pascal...



PRÉSENTATION DU BIOPÔLE CLERMONT-LIMAGNE

LE NOUVEAU SITE DE RIOM : L'INNOVATION-SANTÉ EN LIGNE DE MIRE

C'est sur le nouveau site de Riom que seront accueillis prioritairement les lauréats du New DEAL Biotech. Ils bénéficieront d'un accès privilégié aux équipements de pointe, mais aussi de l'expérience des équipes du Biopôle Clermont-Limagne.

Le personnel s'assure au quotidien que toutes les procédures de sécurité sont respectées et transmet son savoir-faire en matière de réglementation vétérinaire ou HSE aux jeunes entrepreneurs. Enfin, il accompagne les startups dans l'obtention de leurs agréments dans les meilleures conditions.

Avec ses 7 000 m² de laboratoires, le nouveau site de Riom est idéal pour la recherche en pharmacologie préclinique, pour mettre au point des médicaments ou des compléments alimentaires par exemple. Il a vu naître de nombreuses innovations. Actuellement, des entreprises comme [ANS Biotech](#) (douleur), [Roowin](#) (chimie fine), et une nouvelle startup qui travaille sur la vectorisation par ARN, y sont implantées.

Le site dispose d'équipements hautement compétitifs, parmi lesquels une grande animalerie, un lyophilisateur de grosse capacité, ou encore un kilolab qui permet de synthétiser de grandes quantités de produits actifs.

Certifié « Installation Classée pour la Protection de l'Environnement » (ICPE), le site de Riom se distingue également par ses infrastructures de stockage (chambres fortes, chambres froides sous téléalarme, armoires ventilées...) et par son système d'aération, qui permet d'isoler les flux des différentes zones pour éviter toute contamination croisée.

Découvrez [le site de Riom en visite virtuelle](#).



Lyophilisateur
© JM GUEUGNOT Studio144



Laboratoire de chimie
© JM GUEGNOT Studio144



Bloc opératoire
© JM GUEGNOT Studio144



Laboratoire de développement galénique
© JM GUEGNOT Studio144

LA FILIÈRE AUVERGNATE DES SCIENCES DU VIVANT

L'Auvergne, un environnement propice pour entreprendre dans les biotechnologies

Les Sciences de la Vie représentent en Auvergne un pôle d'excellence particulièrement reconnu dans le domaine de la prévention-santé, de la nutrition et du végétal. La recherche s'appuie sur la présence d'organismes nationaux (INRA, INSERM, CNRS...), deux universités, des écoles d'ingénieurs ainsi que sur une recherche privée développée au sein de grands groupes et de startups.

Les Sciences du Vivant occupent une part importante du tissu industriel du Puy-de-Dôme, notamment l'industrie pharmaceutique, fortement représentée en Auvergne avec une trentaine d'établissements, de grands groupes aux PME, qui emploient près de 3 000 personnes. Plus de 100 entreprises interviennent également dans le domaine des biotechnologies. Ces entreprises innovantes sont pour la plupart implantées sur le [Biopôle Clermont-Limagne](#), mais également sur le [Naturopôle](#) de Saint-Bonnet de Rochefort et le [Bioparc](#) de Vichy, trois biosites qui travaillent en étroite collaboration.

Les Sciences de la Vie en Auvergne sont particulièrement structurées. Divers groupements d'entreprises, clusters et pôles de compétitivité offrent ainsi aux jeunes entrepreneurs la possibilité de bénéficier de la dynamique de réseaux professionnels efficaces qui favorisent leur développement en France et à l'international.

Clermont accueille plus de 35 000 étudiants repartis dans deux universités, l'université d'Auvergne et l'université Blaise Pascal ainsi que six écoles d'ingénieurs et de management. Chaque année, plus de 5 000 étudiants sont formés dans les domaines de la santé, du végétal et de la nutrition. Clermont-Ferrand dispose par ailleurs de la seule filière complète d'enseignement supérieur en France (de bac+2 à bac+8) dans le domaine nutrition / aliments / santé.

CHIFFRES-CLÉS

3 000 personnes travaillent pour l'industrie pharmaceutique

3,25 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour la filière agro-alimentaire

100 entreprises innovantes dans les biotechnologies

5 000 étudiants par an en santé, végétal et nutrition



LA FILIÈRE AUVERGNATE DES SCIENCES DU VIVANT

L'Auvergne se distingue dans trois grands domaines d'excellence

Le médical

Avec l'institut [Analgesia](#), cluster spécialisé dans la douleur, l'Auvergne dispose de la première filière entièrement dédiée à la recherche de nouveaux antalgiques. Elle associe compétences industrielles et académiques, prestations de services, *pain profiling*, recherche et innovation.

L'ophtalmologie est également bien développée avec le groupe [MSD Chibret](#), ainsi que [Théa](#), premier groupe pharmaceutique européen indépendant en ophtalmologie et [Quantel médical](#) (échographes oculaires pour le diagnostic).

Mais aussi :

La cancérologie avec le [CLARA](#) (Cancéropôle Auvergne / Rhône-Alpes) mobilisé sur trois axes majeurs : nutrition et cancer, échappement tumoral, imagerie.

L'Institut de Recherche Pharmabiotique ([IRP](#)) : ce cluster rassemble des académiques et des industriels du secteur des probiotiques et a pour objectif de développer le potentiel thérapeutique des probiotiques en travaillant sur la mise en place de standards pharmaceutiques adaptés aux microorganismes.

Dans le domaine de la pharmacie, le Groupement des Industries du Médicament Région Auvergne ([GIMRA](#)) comprend près de 40 membres, allant des start-ups aux filiales de grands groupes internationaux en passant par des leaders européens dans leur domaine comme Théa, 3i Nature, ou encore Greentech.

[InnovaTherm](#), cluster « thermalisme et santé » de la région, mise sur le développement de produits, soins ou programmes de prévention-santé validés scientifiquement. Il projette aussi d'innover autour de la ressource thermale.



La chimie verte et le végétal

La recherche sur le végétal est développée au sein de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA). Les principaux acteurs de la filière céréalière se retrouvent également au sein du pôle de compétitivité « [Céréales Vallée](#) » qui travaille à la mise au point des céréales de demain.

Côté start-up, [METabolicEXplorer](#) et [Carbios](#), travaillent à révolutionner la chimie de demain en développant des solutions innovantes en chimie verte. [Greentech](#), pour sa part, est devenu l'un des principaux fournisseurs d'ingrédients actifs végétaux innovants, notamment dans le domaine de l'industrie cosmétique.

La nutrition-santé

La filière agro-alimentaire représente un chiffre d'affaires de 3,25 milliards d'euros et emploie plus de 11 500 salariés dans 322 entreprises.

L'Auvergne compte quelques géants de ce secteur comme [Volvic](#), ou [Limagrain](#) dont le siège social est établi sur le Biopôle Clermont-Limagne, ainsi que certaines de ses filiales réparties sur le territoire : ULICE, LCI et Jacquet panification.

Compte tenu de son fort potentiel en agro-alimentaire, la région offre aussi un environnement riche dans le domaine de la nutrition. Elle accueille l'un des quatre Centres de Recherche en Nutrition Humaine en France ([CRNH](#)) et l'Institut National de Recherche Agronomique ([INRA](#)) (deuxième centre après celui de Jouy-en-Josas), particulièrement focalisé sur cette thématique.

Autre institut présent en Auvergne, celui du végétal : [ARVALIS](#), organisme de recherche appliqué, produit des références technico-économiques et agronomiques à destination de la filière céréalière.

Enfin [Nutravita](#), cluster auvergnat spécialisé dans la nutrition-santé, permet la mise en réseau de tous les acteurs de la filière tels que la chimie, l'agroalimentaire, la pharmacie, le thermalisme, la biotechnologie, la cosmétique.



L'Auvergne, terre d'accueil pour les actifs et entrepreneurs

NEW DEAL BIOTECH : REVELATEUR DE STARTUPS D'AVANT GARDE DANS LES BIOTECHNOLOGIES

Le concours New DEAL Biotech a été imaginé pour accompagner efficacement et durablement les futurs entrepreneurs dans le domaine des Sciences du Vivant. Le dispositif, qui a attiré des porteurs de projets dans les domaines de la santé, de la chimie verte ou de l'environnement, avait pour objectif de leur offrir des conditions matérielles privilégiées. Mission réussie pour les lauréats, qui pourront s'appuyer sur des infrastructures et des compétences de qualité ; mais aussi pour la région Auvergne qui continue ainsi à attirer les talents au sein de ses pôles d'excellence.

L'opération a été initiée et portée par l'Agence des Territoires d'Auvergne et le Biopôle Clermont-Limagne, en partenariat avec le Conseil Régional d'Auvergne, l'incubateur BUSI, le Naturopôle de Saint-Bonnet de Rochefort, le Bioparc de Vichy et Clermont-Communauté.



Le jury, composé notamment de représentants de toutes les structures partenaires, s'est réuni le 9 octobre 2015 pour retenir **X** projets. Chacun d'entre eux pourra ainsi bénéficier durant un an de :

- **UN LABORATOIRE ÉQUIPÉ** : un hébergement adapté au sein du Biopôle d'une valeur de 7 000 € (environ 30m²), sur le site de Riom, qui offre des équipements de pointe sur 12 000m².
-
- **UN ACCOMPAGNEMENT DU PROJET** par les équipes de l'incubateur BUSI et du Biopôle, spécialisées dans le soutien aux entreprises innovantes.
-
- **UN SALAIRE** de 1 100 € / mois pour se consacrer entièrement et en toute sérénité à son projet. Cette Bourse Innovation est attribuée par le Conseil Régional d'Auvergne sous conditions de revenus. Certaines des dépenses liées au projet (frais de mission, équipements) sont également couvertes (jusqu'à 7 500 €).
-
- **UN LOGEMENT** : loyer remboursé à hauteur de 500 euros par mois via le dispositif « Résidences courtes » de l'Agence des Territoires d'Auvergne (ARDTA).

L'Auvergne, terre d'accueil pour les actifs et entrepreneurs

DES DISPOSITIFS PIONNIERS POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

L'Auvergne est la seule région à s'être dotée d'une structure dédiée à l'accueil des nouvelles populations : l'**Agence des territoires d'Auvergne**, créée en 2006. Celle-ci a imaginé des outils innovants pour accompagner les candidats à l'installation et soutenir le renouveau démographique de la région. Le **New DEAL**, les **Résidences d'Entrepreneurs**, l'incubation de startups... autant de mesures pionnières et concrètes qui ont permis d'installer durablement de nouveaux habitants en Auvergne.

Les Résidences d'entrepreneurs

Sur le modèle des résidences d'artistes, ce dispositif permet d'accompagner financièrement et techniquement les porteurs de projets et leur famille. **La Résidence courte** s'adresse aux repreneurs d'activité et aux salariés qui vivent hors de l'Auvergne : l'Agence prend à sa charge leurs frais de déplacement et d'hébergement sur une courte période. **La Résidence longue** s'adresse à tous les créateurs d'activité d'où qu'ils viennent : l'Agence offre l'équivalent d'un salaire sur une période de trois mois, renouvelable une fois.



Pascal Guittard, directeur de l'Agence des Territoires d'Auvergne :

« Dans un contexte économique difficile, où lancer son entreprise et développer un projet peut paraître trop risqué, l'Auvergne apporte son soutien aux entrepreneurs : aide financière, accompagnement dans les démarches, offres de logement... Nous accompagnons aussi les conjoints dans leur recherche d'emploi sur le territoire, et nous aidons les familles à trouver le logement qui leur correspond. »

Le New DEAL de l'Auvergne

Aujourd'hui proposé aux porteurs de projet dans les biotechnologies, le **New DEAL** est une opération d'attractivité née en 2012, qui repose sur une promesse simple : l'Auvergne offre le logement aux actifs et entrepreneurs qui viennent s'installer sur son territoire. L'objectif : donner aux Français qui cherchent un emploi, ou veulent changer de vie, le coup de pouce qui leur manque pour oser la mobilité et venir s'installer au vert. Car si 70 % des citadins seraient prêts à partir travailler à la campagne, 1 sur 2 a besoin d'être bien accompagné pour se lancer dans l'aventure (sondage IFOP/Auvergne, septembre 2014). Avec le New DEAL, l'Auvergne veut lever ce frein, tout en permettant aux entreprises de recruter sur des postes qu'elles peinent à pourvoir. Un pari gagnant-gagnant qui a fait ses preuves ! Depuis 3 ans, le New DEAL a déjà permis d'accompagner l'installation de plus de 300 ménages.



Salers

© CRDT Auvergne – Joël DAMASE

L'Auvergne, terre d'accueil pour les actifs et entrepreneurs

UN TERRITOIRE OU IL FAIT BON VIVRE

Chaque année, 37 000 personnes s'installent dans les villes et les campagnes auvergnates, attirées par un cadre de vie unique et un meilleur pouvoir d'achat. Plus de la moitié des ménages (65%) sont de jeunes actifs avec enfants. L'Auvergne a en effet tout pour plaire à ces nombreux urbains désireux de changer de vie : des emplois qualifiés, des logements abordables et une qualité de vie, proche de la nature. Elle se situe aujourd'hui au 10^e rang des 22 régions françaises au niveau de l'attractivité démographique (à égalité avec la Bretagne, PACA et Rhône-Alpes, proportionnellement à sa population).

Un cadre de vie unique en 5 chiffres

- 1^{re} région pour le taux de couverture numérique Haut Débit, en route pour devenir la 1^{re} région Très Haut Débits en 2017
- 2^e région la plus sûre de France, avec un taux de criminalité de 34,5 ‰ contre une moyenne nationale de 58,3 ‰
- 3^e région la plus agréable à vivre : indice d'air pur, nature toute proche, réseau de transport et accessibilité
- Prix moyen du m² de 1 461 €, contre 8 224 € à Paris, soit environ 150 000 € pour un appartement de 100 m²
- 5^e région pour l'ensoleillement annuel

La 2^e région de France pour la qualité de vie

L'Auvergne est la deuxième région de France pour la qualité de vie selon une récente étude réalisée par le cabinet [Argo&Siloe](#) pour l'Agence des Territoires d'Auvergne. L'étude tient compte d'une centaine d'indicateurs, issus de la statistique publique (économie, emploi, infrastructures, logement, culture, etc.).

Les résultats révèlent que la force de l'Auvergne est d'être une région équilibrée, qui présente de très bonnes performances pour de nombreux critères. Par exemple, elle est 2^e en matière de services publics de proximité, 3^e pour l'accès au logement, et 3^e pour la préservation des espaces.

Forte de ces résultats, l'Auvergne qui sait de quoi elle parle en matière de qualité de vie, s'inscrit dans une démarche globale et engagée autour de cette thématique. Elle vient de lancer un blog national sur la qualité de vie www.laqualitedevie.com, qui propose une veille active et recense des initiatives engagées par d'autres collectivités, entreprises, régions ou pays.

